

STYLES ARCHITECTS

GUIDE DE RECOMMANDATIONS

TOU-

LOU-

CAMPUS
DE RANGUEIL SE

Ce guide de recommandations a été conçu et rédigé par Maurice Culot et Jean Paul Midant (styles.architects@wanadoo.fr et jeanpaul.midant@gmail.com)

Secrétariat de rédaction et maquette : Angèle Denoyelle

Commande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - Direction générale pour la recherche et l'innovation

Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers, Alain Neveü, chef de service ; Florence Kohler, conseillère campus

Ce guide de recommandations avec son introduction correspond au rendu de la prestation 2 de la mission 2, et se situe dans le prolongement de l'inventaire et de l'historique du site déjà fournis.

En annexe de la version papier, on trouvera sa transcription en PDF sur un CD Rom, ainsi que sa version Power Point permettant une utilisation facile sur support numérique.

La mise au point du guide de recommandations avec les partenaires a parfois entraîné le réajustement des fiches et des cartes de la partie Inventaire, rendue précédemment. Une version PDF avec ces modifications est incluse.

L'équipe adresse ses remerciements à Mr Jean-Michel Larré, directeur de projet de Toulouse Campus et Mr Christophe Sonnendrucker, chef de projet Toulouse Campus

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS	4
LES SIX POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS SCIENTIFIQUE DE TOULOUSE-RANGUEIL	5
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	6
14 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES	7
CARTES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET DES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS	8
LES BÂTIMENTS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	10
LES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	34

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Dans son introduction, ce guide est une synthèse des analyses et discussions entre partenaires visant à identifier les fondements de la valeur patrimoniale qui peut être attachée au campus de Toulouse-Rangueil. Il introduit les éléments d'une stratégie de redécouverte, préservation, évolution et mise en valeur des éléments ou ensembles bâtis et paysagers distingués comme remarquables. Ceci dans la perspective d'une intervention lourde, à court et moyen terme, sur le site.

Ont ensuite été élaborées des recommandations visant à retrouver ou préserver, ou conforter ou réinterpréter les éléments ou ensembles retenus, à l'attention des groupements candidats aux contrats de partenariats public/privé à passer dans le cadre de l'Opération Campus, ainsi que des maîtres d'œuvre qui interviendront sur les bâtiments ou les espaces extérieurs.

LES 6 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE TOULOUSE RANGUEIL

- Le Campus de Toulouse-Rangueil a été construit entre la route de Narbonne au sud, et le canal du Midi au nord, sur un vaste terrain. Sa profondeur a permis de placer le bâtiment de l'administration et de l'aula magna dans une situation avantageuse, en continuité de la perspective du parc d'un château voisin construit au XVIII^e siècle. Cette particularité fait de l'entrée principale du campus un axe majeur, et de l'édifice un repère incontestable, auquel on parvient à pied depuis la station de métro, ou en voiture ou même en vélo, avec une certaine solennité, fait rare dans un campus français. Cette séquence d'entrée originale donne une première image forte à une architecture qui se révèle ensuite d'une grande simplicité, sans decorum particulier.
- Les bâtiments d'enseignement et de recherche ont été construits à Toulouse-Rangueil selon seulement trois types, dont la combinaison dans la variété caractérise l'ambiance du campus. Ces types sont semblables à ceux employés par le même architecte, René Egger à Montpellier-Le Triolet, dans une autre université scientifique conçue dans le même temps. Une réflexion entre maîtres d'ouvrage des deux sites sur le devenir de ces bâtiments (en termes de programmations, dans le domaine du financement, des techniques de rénovation et d'entretien, de la mise en valeur), pourrait être menée avec le plus grand intérêt.
- Associés aux bâtiments d'enseignement et de recherche, de grands portiques extérieurs permettent aux usagers de circuler à pied à couvert, en s'abritant du soleil ou de la pluie, dans les différentes unités d'enseignement regroupées ainsi en quartiers. L'architecture y gagne en pittoresque. Avec la perspective de l'entrée, ces portiques et la végétation alentour donne au campus sa singularité.
- Des ensembles végétaux de qualité, ordonnés ou non, et une œuvre de land art à l'échelle du paysage, complètent les aménagements en répartissant les pôles d'intérêt d'une manière égale sur presque toute la surface du campus.
- Depuis l'origine du campus un même Service Général d'Entretien dépendant directement du rectorat est à l'œuvre sur l'ensemble du site. Le résultat est là, parfaitement visible, et assez rare sur les campus étudiés pour être souligné.
- Des rénovations récentes ou venant de s'engager (bibliothèque universitaire, chantier de l'ancien ENSCET, bâtiment d'enseignement et de recherche), soucieuses de s'inscrire dans la continuité du bâti des années 1960, montrent le chemin parcouru ici en faveur de la prise en compte du patrimoine. La destruction au cours de cette étude de l'ancien tableau de contrôle du SGE, véritable monument historique des années 1960, montre néanmoins combien il est essentiel de soumettre le projet pour avis patrimonial avant de procéder à des démolitions ou transformations.

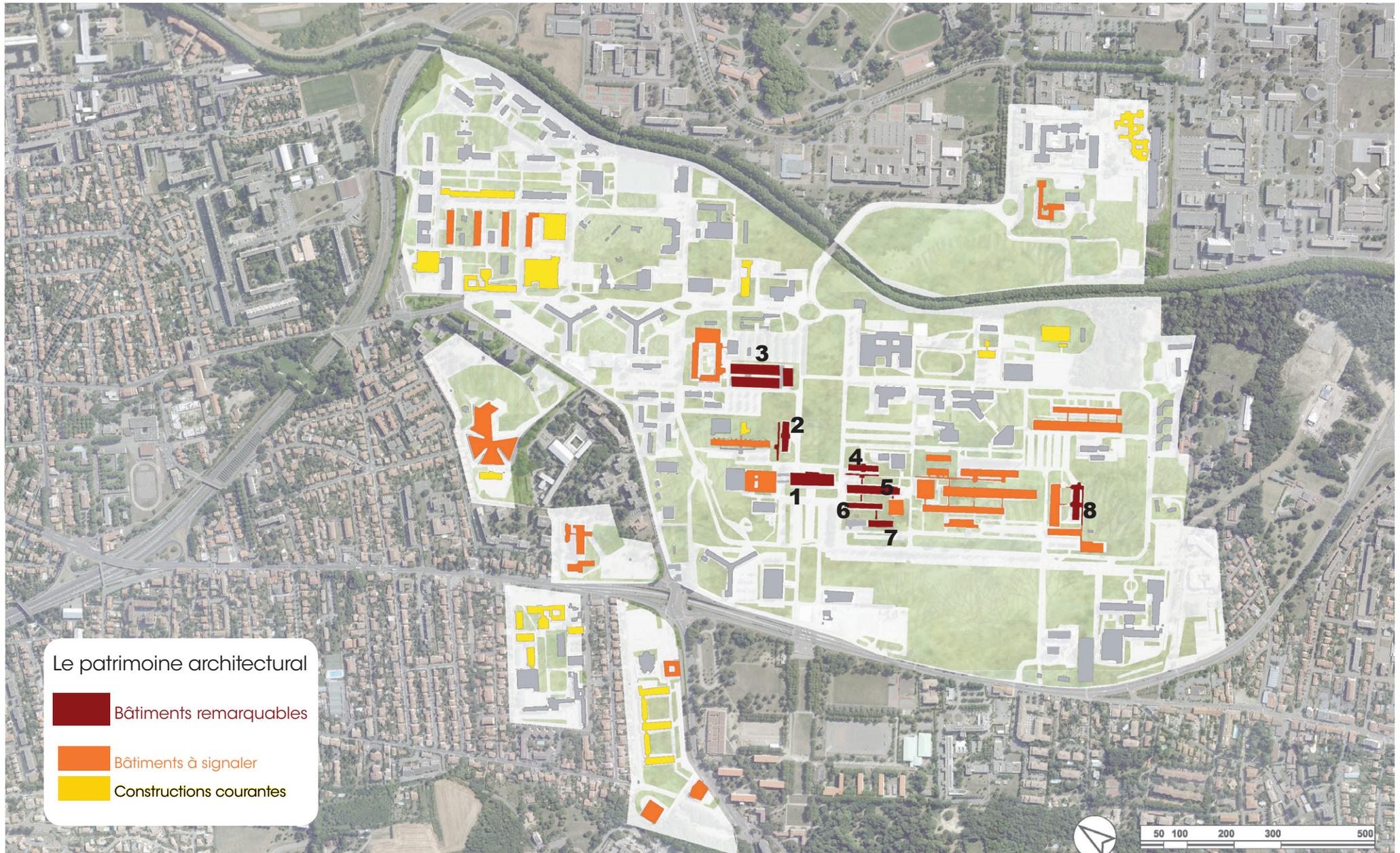
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Il est recommandé que les bâtiments et ensembles urbains, architecturaux et paysagers considérés comme remarquables (en rouge sur les cartes annexées), fassent l'objet d'une étude historique préalable à leur transformation. Cette étude pourrait être confiée à un professionnel reconnu, historien ou architecte titulaire du DSA Architecture et Patrimoine ou ancien élève de l'Ecole de Chaillot, voire paysagiste DPLG. Celui-ci s'attachera à rechercher les plans d'origine, à dresser un récapitulatif des transformations déjà opérées, à fournir une étude documentaire sur les chantiers déjà menés, à déterminer les matériaux et mises en œuvre employées jusqu'alors, à rechercher les couleurs d'origine et, d'une manière générale, à rassembler tous les témoignages sur la situation passée et présente du bâtiment pouvant servir le projet futur. Cette réflexion bénéficiera de l'inventaire du patrimoine architectural déjà réalisé d'une manière globale sur le campus et s'inscrira dans le prolongement de ce guide de recommandations.
- Tous les bâtiments (en orange sur la carte annexée) et ensembles architecturaux et paysagers signalés (dont le périmètre est repéré aussi en orange sur une deuxième carte associée à la première) possèdent une qualité particulière. Ou bien cette qualité n'a pas été aussi marquée dès l'origine que celle des bâtiments et ensembles jugés aujourd'hui remarquables, ou bien ces bâtiments et ensembles signalés ont été transformés ou défigurés au fil du temps ; si bien qu'ils ne représentent plus aujourd'hui des éléments remarquables du patrimoine architectural, urbain et paysager des campus. Considérant néanmoins leur fort potentiel au sein d'un projet global de mise en valeur, il est demandé aux équipes de créateurs devant intervenir sur ceux-ci, de prendre en compte leur signification et leur forme première dans leur propre projet.
- Dans le cadre des projets de PPP, il est possible et souhaitable de prévoir aux cahiers des charges au même titre que le souci porté sur le patrimoine immobilier, l'enrichissement du parc des œuvres d'art réalisées au titre du 1% artistique. Ce 1% pouvant recouvrir des interventions du type création de mobilier, mise en place de bassins et de fontaines, signalétique, intervention sur le paysage, sur la lumière, dispositifs acoustiques, etc... De cette manière, le campus confortera son rôle patrimonial en apportant à ses usagers la jouissance d'œuvres échappant à la stricte logique fonctionnelle du programme initial, en développant un véritable confort, tant visuel qu'intellectuel. La gestion de ces œuvres comme un ensemble cohérent dont certaines sont déjà en place depuis quarante ans, confortera en outre l'image d'un campus soucieux à la fois de son patrimoine et de la création contemporaine, et pourra susciter l'organisation de visites, conférences et autres événements en liaison avec l'architecture et le paysage.
- La mise aux normes (isolation, réduction de la consommation énergétique) des bâtiments dits remarquables ne pourra certainement jamais atteindre le niveau requis pour les bâtiments courants. Il est donc vivement conseillé d'appliquer la stratégie déjà utilisée sur le campus de Grenoble Saint-Martin d'Hères-Gières, à savoir viser un objectif global, en acceptant que certains bâtiments soient moins performants. On recherchera donc un quotient moyen pour l'ensemble des édifices du campus et non la performance de chaque bâtiment pris séparément.

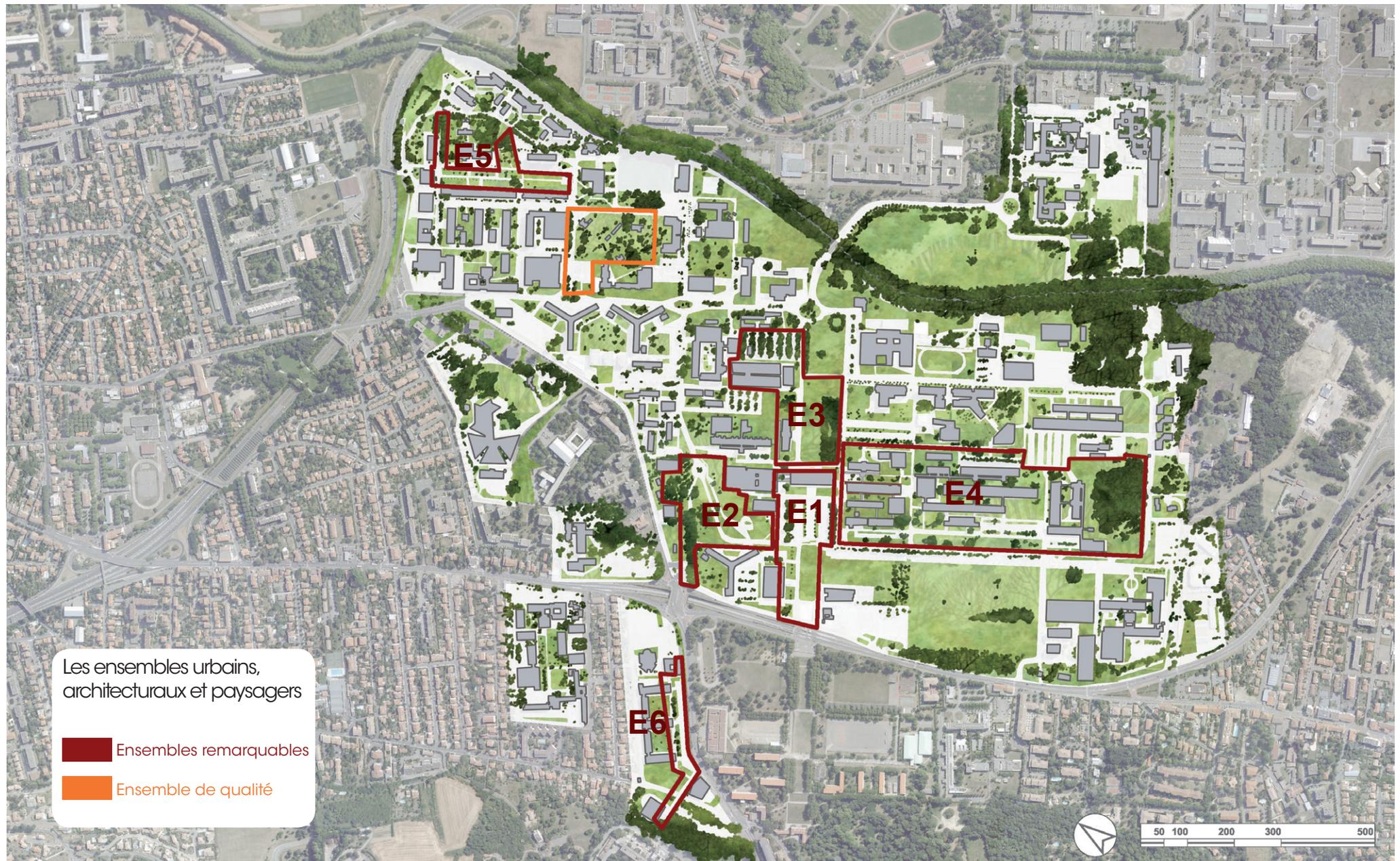
14 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES URBAINS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES

- Les travaux préliminaires d'inventaire ont permis dans chacun des sites étudiés de distinguer des bâtiments ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers. Ceux-ci ont été sélectionnés dans un premier temps en fonction des critères suivants : emplacement sur le campus, usage, nature du programme, personnalité du maître d'œuvre, écart entre état d'origine et état de conservation actuel, nature des éventuelles transformations déjà opérées, capacité à supporter des transformations à l'avenir (voir les fiches intégrées au livret précédent intitulé *Inventaire du patrimoine architectural et paysager*).
- Dans ce premier inventaire, à l'aide de ces critères, les bâtiments et les ensembles ont été classés en trois catégories : remarquables, de qualité, courants ou banals.
- Dans la phase de réflexion dont ce guide est la synthèse, le jugement sur l'architecture des édifices et sur les paysages a pu être apprécié ensuite avec le recul d'une analyse fondée sur l'étude de huit autres campus répartis sur le territoire national, aménagés à la même époque par d'autres architectes, urbanistes, voire paysagistes. Ont été alors distinguées les caractéristiques toulousaines (les points forts énoncés précédemment) au regard des exemples comparables et des concordances entre solutions de transformations adoptées ailleurs et dans le temps pour les mêmes types de programmes ou de situations.
- Le choix des édifices ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers remarquables a ensuite été fixé. Ce sont d'abord eux qui devront être mis en valeur sur le campus dans les quelques années à venir. Le souci a été de sélectionner les exemples les moins contestables, notamment pour les non spécialistes, sachant que ces bâtiments et ces paysages seront aussi les outils pour la mise en valeur d'autres éléments moins repérables qui possèdent un réel caractère, sans avoir acquis aujourd'hui une très forte identité.
- Pour les bâtiments remarquables, plutôt que de proposer dès maintenant l'évolution des documents d'urbanisme et plus encore des protections au titre des monuments historiques, procédures qui nécessitent une reconnaissance préalable, nous suggérons qu'ils puissent d'abord faire l'objet d'un examen du groupe d'experts rassemblé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (du Ministère de la culture et communication) à laquelle est rattaché le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine et l'Architecte des Bâtiments de France, afin d'examiner la possibilité qu'ils soient labellisés « Patrimoine du XXe siècle ». Il s'agira d'un pas non négligeable vers la reconnaissance et d'un prolongement de la réflexion engagée. Cette mesure, qui n'est pas une mesure de protection réglementaire, pourra permettre d'intégrer la mise en valeur de ces bâtiments dans des actions locales et régionales, au sein d'un réseau déjà constitué pour échanger expériences et compétences.
- Pour les ensembles paysagers où la végétation le permet, nous recommandons qu'ils soient aujourd'hui considérés au titre du PLU dans les catégories qui permettent leur préservation. Il est nécessaire dans tous les cas d'en demander dans les prochaines années le respect dans les travaux à venir selon le périmètre et le descriptif que nous avons donné, avant qu'ils puissent être assimilés dans un vrai dispositif réglementaire. Nous rappelons que la partie nord ouest du site est couverte par le rayon de 500 mètres autour de l'église du couvent des dominicains ce qui nécessite à cet endroit un avis conforme de l'ABF dans le cas d'un dépôt de permis de construire.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL



LES ENSEMBLES URBAINS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS



1 - BÂTIMENT CENTRAL (ADM) - RENÉ EGGER, ARCHITECTE

(voir Fiche 01 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Avec l'immeuble de l'administration, précédé d'un parvis central décoré de mats où flottent des drapeaux, l'architecte s'est astreint à créer sans grand moyen financier un bâtiment monumental dans la perspective de l'entrée principale du campus. Sa structure en béton armé est dessinée de telle sorte qu'elle puisse former un portique le long de la façade ouest, abriter au sud le grand amphithéâtre (l'Aula Magna) et au centre un grand dégagement pouvant servir de hall d'honneur. La partie nord est réservée aux bureaux. La façade ouest, ou façade arrière par rapport à la perspective de l'entrée, est animée dans sa partie centrale par un volume en saillie où logiquement vient prendre place la salle des actes. Accessible à l'ouest par un grand emmarchement, le bâtiment de l'administration est relié à la bibliothèque universitaire au nord par un patio ouvert, cerné d'une galerie couverte. Sous le grand portique on distingue du côté de l'amphithéâtre les menuiseries d'origine, tandis que du côté des bureaux, celles-ci ont déjà fait place à des châssis en aluminium, dessinés différemment, selon un autre rythme.



La sous-face du portique ouest, peinte en bleue, contraste avec le portique blanc sur fond de ciel, et donne à l'ensemble une allure inspirée du modernisme tropical, en vogue chez les architectes français du début des années 1960. Le grand amphithéâtre n'a pas reçu à l'origine de traitement décoratif intéressant. Le hall central est aujourd'hui en partie encombré par des cloisonnements qui n'existaient pas à l'origine, ce qui brise sa solennité, soulignée au nord par une paroi revêtue de marbre rouge, maintenant cachée par une construction métallique parasite. La salle des actes, aux murs revêtus de travertin, a été équipée récemment d'un faux plafond, ponctué de très nombreux appareils d'éclairage. Les coloris d'une manière générale ont été altérés : couche de lazure sur le bois vernis, peinture jaune des murs de l'étage en mezzanine, etc... La façade sur la perspective de la partie nord du bâtiment a été réhabilitée. Les châssis de fenêtre ont été remplacés.

1 - BÂTIMENT CENTRAL (ADM) - RENÉ EGGER, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS



- Le hall central ainsi que le grand amphithéâtre devront être réhabilités par un architecte spécialisé dans le patrimoine du XXe siècle, titulaire du DSA Architecture et Patrimoine, ou diplômé de l'école de Chaillot, après une étude préalable permettant d'établir un projet dans l'esprit des années 1960 pour l'amphithéâtre et à l'identique pour le hall et l'ancienne salle des actes.
- Compte tenu de son emplacement et du rôle qu'il pourrait jouer dans la vie de campus, on visera la restitution à l'identique de l'intérieur du grand hall de ce bâtiment des années 1960. Pour ce faire, on éliminera les cloisons légères des bureaux situés en face de l'entrée et qui empêchent le bâtiment d'être transparent en rez-de-chaussée. On cassera les constructions venant s'appliquer contre le mur de marbre rouge et entre les poteaux du côté de la façade principale. On respectera le sol d'origine. On retrouvera les coloris initiaux.
- Compte tenu de son emplacement dans le bâtiment et de son traitement particulier à l'origine, on restituera à l'identique la salle des actes. On fera disparaître le faux plafond et le système d'éclairage, inadapté et trop voyant. On respectera le revêtement des murs en travertin à l'occasion de la réfection de l'installation électrique.

1 - BÂTIMENT CENTRAL (ADM)

PHOTOGRAPHIES



2 - AMPHITHÉÂTRES CHIMIE (BÂT. 2A) - RENÉ EGGER, ARCHITECTE, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION (voir Fiche 17 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Pour le campus de Toulouse-Rangueil comme pour le campus de Montpellier-le-Triolet, conçus au tout début des années 1960, l'architecte René Egger emploie trois types de bâtiment : un pour les amphithéâtres, un pour les travaux pratiques, un autre pour la recherche. Pour les amphithéâtres, le principe est un assemblage d'au moins deux unités, posées sur un rez-de-chaussée de salles de cours, desservies principalement par des circulations positionnées à partir d'un avant-corps central. On trouve là au rez-de-chaussée le hall d'entrée, les départs des couloirs centraux desservant les salles d'enseignement situées uniquement à ce niveau, les cages d'escaliers, des bureaux et des toilettes. Chaque extrémité du bâtiment reçoit une cage d'escalier secondaire. La barre d'amphithéâtres de chimie à Toulouse suit exactement cette organisation de base et en constitue une sorte de prototype. Pour introduire la variété dans la composition en élévation, de part et d'autre de l'axe médian, les deux amphithéâtres voient en façade leur orientation inversée : pour l'un d'entre eux, on perçoit en façade le côté

venant prendre la lumière du jour, protégé par des pare-soleils en lames d'aluminium, pour l'autre, se présente le côté opaque. La composition est complétée de manière classique par un dispositif visuel ramenant le regard au centre, où quatre baies de part et d'autre de l'axe ouvrent sur les deux salles de cours situées sous les gradins de chaque amphithéâtre. Pour l'amphithéâtre de chimie dont l'orientation est peu ou prou nord-sud, on observe comme pour la plupart des autres bâtiments du campus un mode de circulation à couvert sous portique à l'extérieur, lié organiquement au bâti. Cette galerie située ici uniquement sur l'arrière et qui traversait à l'origine la voie pour rejoindre le patio se trouvant entre le bâtiment d'administration et la bibliothèque universitaire, prend une proportion singulière : elle est plus détachée que dans les autres bâtiments types, et plus large. Son extrémité à l'est cadre le paysage vers les bâtiments de travaux pratiques situés en contrebas à une centaine de mètres. Cette galerie sous portique renforce la rigueur de l'orthogonalité qui règne en plan comme en élévation.

2 - AMPHITHÉÂTRES CHIMIE (BÂT. 2A) - RENÉ EGGER, ARCHITECTE, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

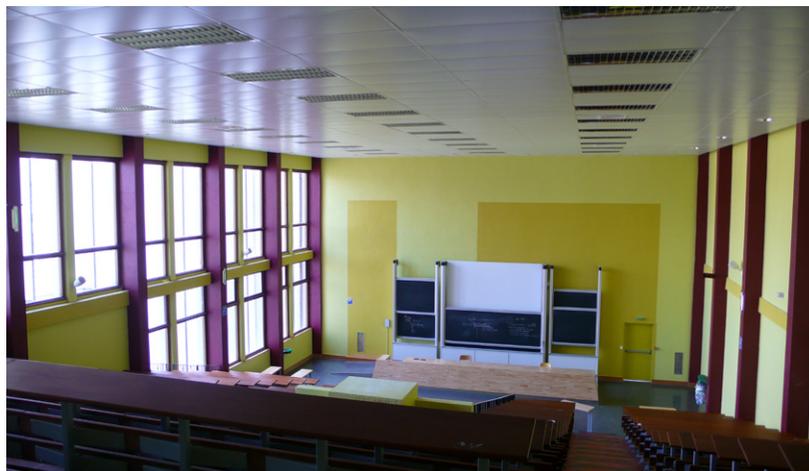
RECOMMANDATIONS



- Le vitrage de l'avant-corps central de la barre d'amphithéâtres de chimie vient d'être réhabilité dans une disposition qui n'est pas sans intérêt. Quoiqu'il en soit, pour ce type de bâtiment que l'on peut voir ailleurs sur le campus de Toulouse-Rangueil, avec le dessin de ses menuiseries et ses effets de plus ou moins grande transparence, cette partie du bâtiment mérite une attention particulière. Avec peu de moyens, l'architecte des années 1960 y a respecté des proportions, y a recherché des effets de cadrage et ménagé des dégradés de lumière. Il conviendrait de continuer dans cet esprit.
- Les coloris à l'intérieur du bâtiment comme à l'extérieur devront être à l'avenir repris de l'original. Les aplats orange sur les murs des cages d'escalier aux extrémités jurent avec le rouge des allèges. Le bleu mauve et bleu clair voisinant avec le rouge pompéien, le jaune un peu citron mélangé au violet dans les amphithéâtres restaurés sont des couleurs étrangères aux bâtiments du début des années 1960. On attend pour cette architecture très simple, au trait et à l'équerre, l'emploi de couleurs primaires comme dans un tableau de Mondrian.
- Les menuiseries bois subsistent dans certaines parties du bâtiment. Force est de constater qu'elles sont de meilleures proportions et de plus belle couleur que les menuiseries métalliques qui les ont remplacées. Dans le cas d'une réhabilitation, il conviendrait de trouver la solution pour les réemployer.
- Les panneaux d'allège, rouges, sont en emailit (du verre émaillé). Ce produit dans les années 1960 avait une matérialité plus subtile qu'aujourd'hui, avec un grain et une rugosité qui retenaient la lumière. Dans d'autres restaurations menées à Toulouse-Rangueil, ces panneaux ont été changés et remplacés par un produit qui n'est pas équivalent. Il conviendrait ici de trouver une solution pour les garder en place.

2 - AMPHITHÉÂTRES CHIMIE (BÂT. 2A)

PHOTOGRAPHIES



3 - SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES CHIMIE (2TP 1, 2 ET 3) - RENÉ EGGER, ARCHITECTE

(voir Fiche 19 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Les salles de travaux pratiques font partie des bâtiments types conçus pour être industrialisés et reproduits en série par l'architecte René Egger. L'ensemble consacré à la chimie sur le campus scientifique de Toulouse-Rangueil est le résultat d'une combinaison de plusieurs unités, plus ou moins grandes, positionnées sur la longueur ou sur la largeur, prolongées à l'extérieur par des galeries sous couvert. Une seule et modeste construction récente vient obstruer une cour intérieure au nord, tandis que l'ensemble a été réhabilité récemment d'une manière intéressante, sans pervertir l'esprit d'origine. La structure béton de chaque salle est posée sur un vide sanitaire et se prolonge par un portique sous lequel se font les circulations toutes reportées à l'extérieur. Les menuiseries en remplissage sont en bois et l'intrusion est rendue impossible par la présence de grilles métalliques (des volets roulants métalliques ici relativement discrets ont parfois été posés sans véritablement altérer les dispositions originales). L'imposte qui amène dans

la salle de cours un éclairage oblique par le haut est fermé par un verre armé ondulé, à demi-opaque. Les évacuations, et autres ventilations sont permises en parties hautes grâce au dessin de la partie centrale de la couverture. Cette couverture repose sur des poutres en béton ajourées, toutes identiques, et l'éclairage zénithal arrive par de généreuses ouvertures, pièges à lumière pour éclairer naturellement et de manière stable les espaces de travail.

3 - SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES CHIMIE (2TP 1, 2 ET 3) - RENÉ EGGER, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS



- L'ensemble vient d'être réhabilité avec soin. On veillera à remettre en peinture les parties qui ne le sont pas encore en suivant les codes couleurs appliqués à l'origine.
- Certaines plantations récentes entre le bâtiment et le parking du côté ouest, feront disparaître à terme le bâtiment derrière la végétation. Ce qui est inutile, notamment grâce à la présence à cet endroit d'une circulation à couvert bien ventilée, donnant de l'ombre. On veillera donc à les supprimer pour mettre en valeur ce patrimoine architectural.

3 - SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES CHIMIE (2TP 1, 2 ET 3)

PHOTOGRAPHIES



4 - AMPHITHÉÂTRES MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (BÂT. 1A)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION
(voir Fiche 06 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Pour le campus de Toulouse-Rangueil comme pour le campus de Montpellier-le-Triolet, conçus au tout début des années 1960, l'architecte René Egger emploie trois types de bâtiment : un pour les amphithéâtres, un pour les travaux pratiques, un autre pour la recherche. Pour les amphithéâtres, le principe est un assemblage d'au moins deux unités posées sur un rez-de-chaussée de salles de cours, desservies principalement par des circulations positionnées à partir d'un avant-corps central. Cette disposition varie pour les amphithéâtres de mathématiques dans la mesure où pour rattraper le dénivelé, ceux-ci reposent sur deux niveaux. On trouve au rez-de-chaussée haut le hall d'entrée, les départs des couloirs centraux desservant les salles d'enseignement situées uniquement à ce niveau, les cages d'escaliers, des bureaux et des toilettes. Le rez-de-chaussée bas est occupé par des bureaux. Chaque extrémité du bâtiment reçoit une cage d'escalier secondaire. La barre d'amphithéâtres de mathématiques à Toulouse suit cette organisation de base mais son positionnement dans le plan masse du campus ainsi que le dénivelé à cet endroit

ont permis d'y ajouter un niveau de bureaux en-dessous du rez-de-chaussée, éclairés à l'est. Les circulations et les parties communes équipées de rangements à ce niveau ont été particulièrement soignées et revêtues de bois. Pour introduire la variété dans la composition en élévation, de part et d'autre de l'axe médian, les deux amphithéâtres voient en façade leur orientation inversée : pour l'un d'entre eux, on perçoit en façade le côté venant prendre la lumière du jour, protégé par des pare-soleils en lames d'aluminium, pour l'autre, se présente le côté opaque. La composition est complétée de manière classique par un dispositif visuel ramenant le regard au centre, où quatre baies de part et d'autre de l'axe ouvrent sur les deux salles de cours situées sous les gradins de chaque amphithéâtre. Pour l'amphithéâtre de mathématiques orienté est-ouest, on observe comme pour la plupart des autres bâtiments du campus un mode de circulation à couvert sous portique à l'extérieur, lié organiquement au bâti. Cette galerie située ici uniquement à l'avant du bâtiment s'arrête nette avec la façade et ne se poursuit pas vers le sud.

4 - AMPHITHÉÂTRES MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (BÂT. 1A)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

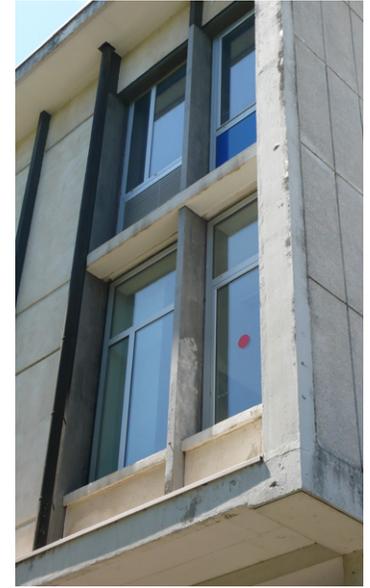
RECOMMANDATIONS



- Au vue de la pauvreté des menuiseries métalliques employées dans la réhabilitation notamment du côté est, il conviendra de trouver une solution pour garder les menuiseries bois existantes qui devront être réparées et réemployées.
- Les coloris à l'intérieur du bâtiment comme à l'extérieur devront être repris de l'original.
- Les panneaux d'allège d'origine bleu sont en emalit (du verre émaillé). Ce produit dans les années 1960 avait une matérialité plus subtile qu'aujourd'hui, avec un grain et une rugosité qui retenaient la lumière. Ces panneaux ont parfois été changés et remplacés par un produit qui n'est pas équivalent. Il conviendrait ici de trouver une solution pour les garder en place.

4 - AMPHITHÉÂTRES MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (BÂT. 1A)

PHOTOGRAPHIES



5 - SALLES DE COURS ET TRAVAUX DIRIGÉS MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1TP1)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION
(voir Fiche 05 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Les salles de travaux pratiques font partie des bâtiments types conçus pour être industrialisés et reproduits en série par l'architecte René Egger. L'ensemble consacré à l'enseignement des mathématiques et de l'informatique sur le campus scientifique de Toulouse-Rangueil résulte de la combinaison de plusieurs unités. Par rapport aux bâtiments du même type dans le département de chimie, ces salles n'ont pas eu besoin de recevoir un équipement spécialisé, incluant évacuation d'eau, ventilation performante et autres. Les salles de cours et de travaux pratiques possèdent toutes un tableau et une estrade, mais sont de plus ou moins grande importance selon qu'elles sont disposées dans

la longueur ou dans la profondeur des bâtiments. Sachant qu'ici la travée de circulation à l'ouest a été fermée pour y installer des bureaux ou d'autres salles plus petites, l'éclairage zénithal a été conservé, doublé par un éclairage du côté est. L'ensemble est traversé dans sa largeur par des galeries menant aux bâtiments de recherche, prolongées, elles, par d'autres galeries à couvert dont les poteaux sont alors métalliques. Les couloirs traversants sont éclairés par des oculi dont la forme arrondie contraste avec l'orthogonalité générale.

5 - SALLES DE COURS ET TRAVAUX DIRIGÉS MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1TP1)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

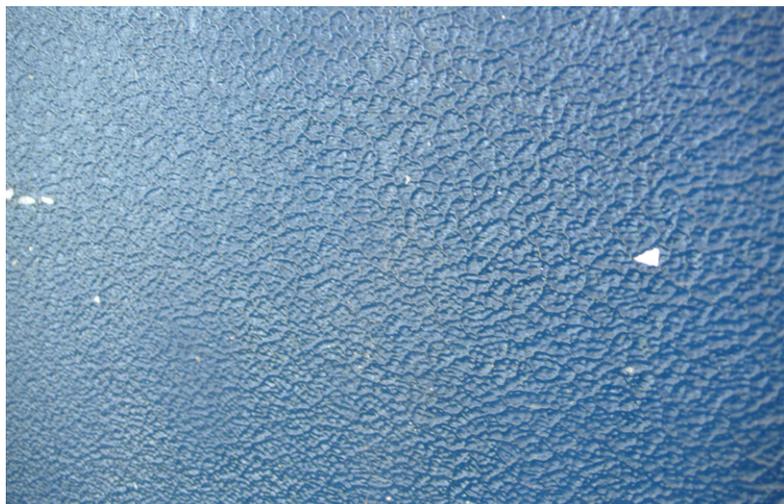
RECOMMANDATIONS



- L'ensemble n'a pas encore été réhabilité et les leçons des travaux récents sur les mêmes bâtiments du département de chimie peuvent être ici appliquées.
- Les menuiseries bois en remplissage devront être conservées.
- Les panneaux en émailit de couleur bleu marine devront être conservés
- Les éléments mobiliers d'origine encore en place comme les portemanteaux dans certaines salles de classe devront être conservés comme témoignages.
- Les panneaux d'allèges apportant de la lumière en partie haute façade ouest, en verre ondulé, devront soit être conservés, soit remplacés par un produit d'apparence similaire.
- Les volets roulants mécaniques du type boutique ou garage, qui défigurent par endroit la façade ouest, devront disparaître.
- Les couvertures des oculi dans les couloirs traversants, si elles doivent être remplacées, le seront à l'identique.
- Les coloris d'origine devront être retrouvés lors de la mise en peinture.

5 - SALLES DE COURS ET TRAVAUX DIRIGÉS MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1TP1)

PHOTOGRAPHIES



6 - RECHERCHE MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1R2) (voir Fiche 03 de l'inventaire)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

DESCRIPTION



Le bâtiment type de recherche est d'une grande simplicité de conception. Il s'agit d'une barre de trois niveaux au-dessus d'un sous-sol surélevé, distribuée par un couloir central dans sa longueur, avec une cage d'escalier médiane et deux cages d'escalier aux extrémités pour assurer les circulations verticales.

Dans la trame, les cloisonnements permettent d'alterner petites, moyennes et grandes salles, au gré des besoins et l'on y voit des bureaux de chercheurs et des salles d'enseignement. En façade, les remplissages de la structure sont en bois avec des allèges en éma-

lit, ici de couleur bleue. Des volets roulants permettent l'occultation de chaque baie. La façade est terminée par une corniche saillante arrondie, à l'origine peinte en bleu. Les blocs fenêtres à l'intérieur sont tous identiques et se prolongent par un cache radiateur lui aussi en bois. La réhabilitation récente de ces salles a permis d'enlever les faux plafonds pour retrouver les dispositions d'origine de l'éclairage électrique.

6 - RECHERCHE MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1R2)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

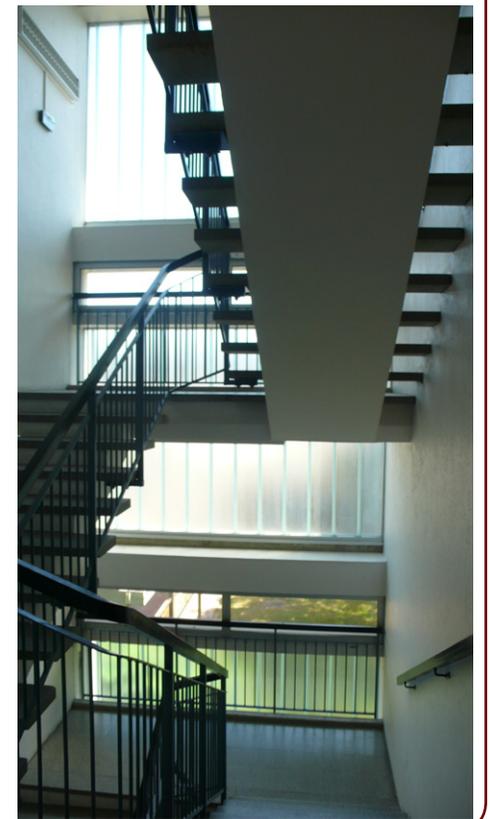
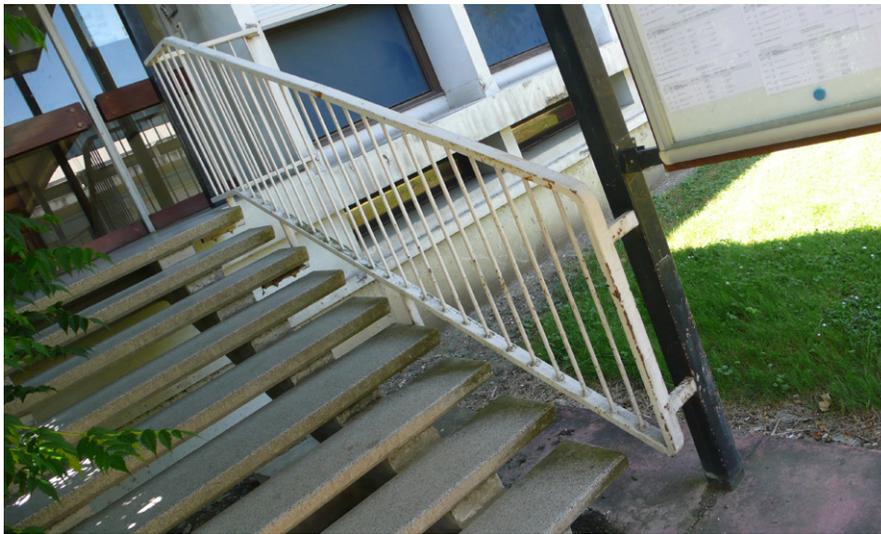
RECOMMANDATIONS



- Le bâtiment est en bon état et a été réhabilité récemment dans l'esprit de ses concepteurs.
- Il conviendrait de repeindre la corniche en bleu (identique à celui de la sous-face du bâtiment d'administration)

6 - RECHERCHE MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1R2)

PHOTOGRAPHIES



7 - RECHERCHE MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1R1) (voir Fiche 03 de l'inventaire)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

DESCRIPTION



Le bâtiment type de recherche est d'une grande simplicité de conception. Il s'agit d'une barre de trois niveaux au-dessus d'un sous-sol surélevé, distribuée par un couloir central dans sa longueur, avec une cage d'escalier médiane et deux cages d'escalier aux extrémités pour assurer les circulations verticales.

Dans la trame, les cloisonnements permettent d'alterner petites, moyennes et grandes salles, au gré des besoins et l'on y voit des bureaux de chercheurs et des salles d'enseignement. Le bâtiment 1R1 est très proche dans sa conception et réalisation du bâtiment

1R2. Situé à la limite du domaine piétonnier irrigué par les galeries à couvert, il est muni d'un auvent sur sa façade ouest, du côté du stationnement automobile, ce qui permet de le doter d'une entrée aisément repérable. En façade, les remplissages de la structure sont en bois avec des allèges en émail, ici de couleur bleue. Des volets roulants permettent l'occultation de chaque baie. La façade est terminée par une corniche saillante arrondie, à l'origine peinte en bleue. Les blocs fenêtres à l'intérieur sont tous identiques et se prolongent par un cache radiateur lui aussi en bois.

7 - RECHERCHE MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1R1)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

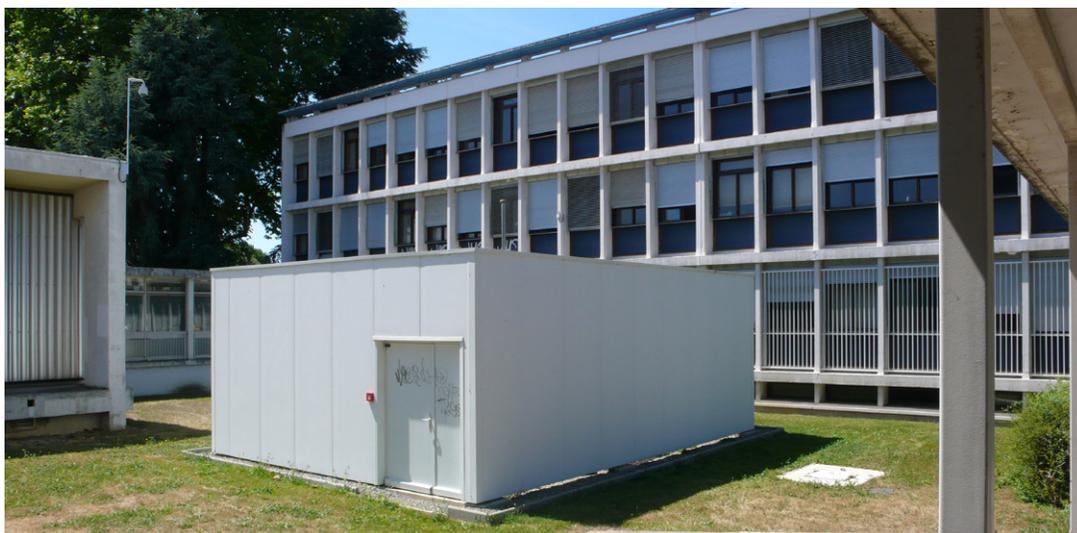
RECOMMANDATIONS



- La réhabilitation du bâtiment pourrait avoir pour modèle celle du bâtiment 1R2.
- Il conviendrait de repeindre la corniche en bleu (identique à celui de la sous-face du bâtiment d'administration)

7 - RECHERCHE MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE (1R1)

PHOTOGRAPHIES



8 - AMPHITHÉÂTRES LANGUES (BÂT. 4A) (voir Fiche 15 de l'inventaire)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

DESCRIPTION



Pour le campus de Toulouse-Rangueil comme pour le campus de Montpellier-le-Triolet, conçus au tout début des années 1960, l'architecte René Egger emploie trois types de bâtiment : un pour les amphithéâtres, un pour les travaux pratiques, un autre pour la recherche. Pour les amphithéâtres, le principe est un assemblage d'au moins deux unités, posées sur un rez-de-chaussée de salles de cours, desservies principalement par des circulations positionnées à partir d'un avant-corps central. L'amphithéâtre de langues diffère ici de ceux de chimie et de mathématiques par l'ajout à son extrémité est d'un autre avant-corps, vraisemblablement parce qu'il était ici prévu un agrandissement non réalisé.

On trouve au rez-de-chaussée le hall d'entrée, les départs des couloirs centraux desservant les salles d'enseignement situées uniquement à ce niveau, les cages d'escaliers, des bureaux et des toilettes. On trouve à l'ouest une cage d'escalier secondaire. Pour introduire la va-

riété dans la composition en élévation, de part et d'autre de l'axe médian, les deux amphithéâtres voient en façade leur orientation inversée : pour l'un d'entre eux, on perçoit en façade le côté venant prendre la lumière du jour, protégé par des pare-soleils en lames d'aluminium, pour l'autre, se présente le côté opaque. La composition est complétée de manière classique par un dispositif visuel ramenant le regard au centre, où quatre baies de part et d'autre de l'axe ouvrent sur les deux salles de cours situées sous les gradins de chaque amphithéâtre. Pour l'amphithéâtre des langues, dont l'orientation est peu ou prou nord-sud, on observe comme pour la plupart des autres bâtiments du campus un mode de circulation à couvert sous portique à l'extérieur, lié organiquement au bâti. Cette galerie est située ici uniquement sur l'arrière.

8 - AMPHITHÉÂTRES LANGUES (BÂT. 4A)

RENÉ EGGER, ARCHITECTE COORDINATEUR, YANNIC BOUDARD COLLABORATEUR, FERDINAND CHABANNE, ARCHITECTE D'OPÉRATION

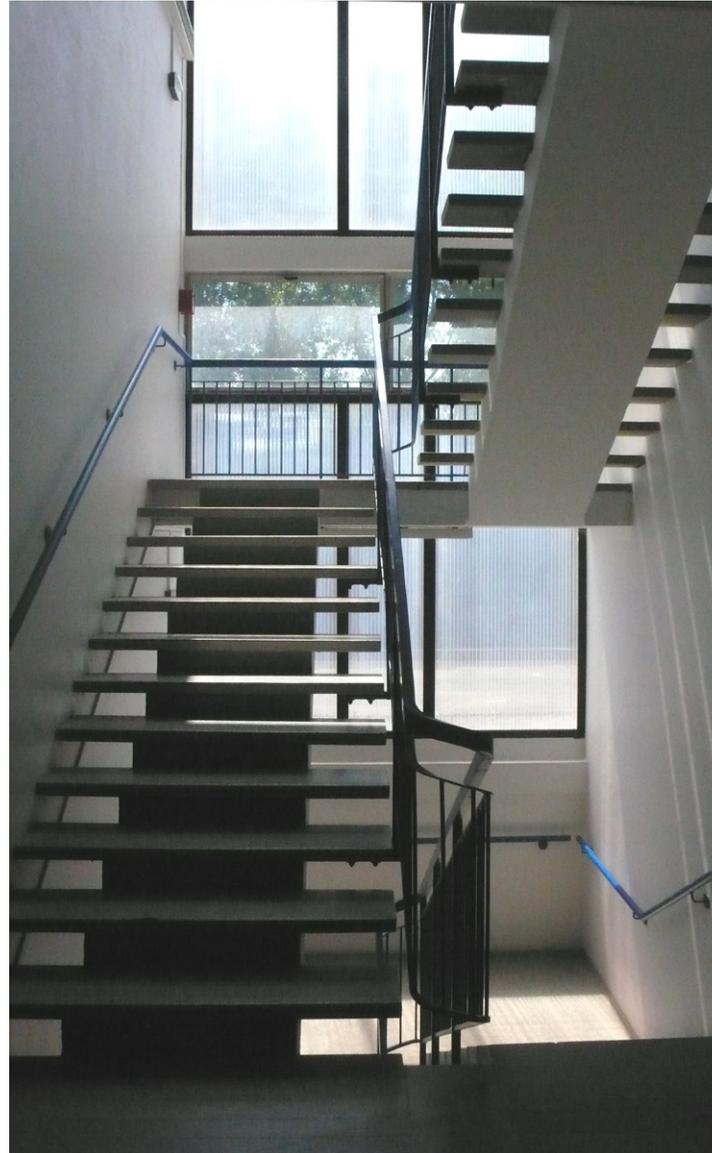
RECOMMANDATIONS



- L'amphithéâtre de langues fait partie d'un ensemble de trois bâtiments types combinés les uns aux autres et il est le dernier des trois à ne pas être réhabilité.
- Sa réhabilitation prochaine devra tirer les leçons des travaux déjà menés sur les autres bâtiments du même type.
- Les menuiseries bois quand elles existent encore devront être réparées et réutilisées.
- Les allèges en émailit devront être réemployées.
- Les coloris à l'intérieur du bâtiment comme à l'extérieur devront être repris de l'original.
- Le revêtement en bois à l'intérieur des amphithéâtres devra être conservé. La mise en couleur de l'amphithéâtre devra être identique à l'originale.

8 - AMPHITHÉÂTRES LANGUES (BÂT. 4A)

PHOTOGRAPHIES



E1 - PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE (voir Fiche E01 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet espace s'inscrit dans l'axe principal de composition de l'ancien château de Bellevue (aujourd'hui collège), construit en 1755. Il est situé entre l'actuel bâtiment d'administration de l'Université Paul Sabatier et l'ancienne route de Narbonne. A cet endroit, une station de métro à demi enterrée en ponctue l'entrée. Il se compose d'un tapis vert central, bordé de deux contre allées dévolues à la circulation automobile, au stationnement et aux piétons. En avant du parvis de l'administration, l'espace initial minéral et orné d'un bassin rectangulaire reflétant le bâti a été récemment aménagé avec la création de deux compartiments de pelouse encadrant un compartiment planté d'arbustes bas, gérés en table. Cet aménagement dans son vocabulaire végétal (buis, laurier « Otto Luytens », lavande), dans sa volumétrie comme dans sa composition en lignes monospécifiques tranche avec le bâti et vient flouter la composition initiale, rigide et austère. Plus décalée encore par rapport à l'esprit de l'aménagement d'origine, la plantation de deux alignements d'arbres tige en bordure du tapis vert recadre inutilement la perspective et masquera à terme le bâtiment majeur installé en fond.

Latéralement de part et d'autre du tapis vert, un alignement de pins parasols jeunes, limite cet axe majeur et ombrage les lignes de stationnement. Côté bibliothèque universitaire, un cèdre bleu, probablement contemporain de l'édifice en souligne la façade.

RECOMMANDATIONS



- Le réaménagement récent du parterre peu adapté à la situation apparaît déjà obsolète. Pour mettre en valeur l'architecture et rejoindre l'esprit d'origine, il conviendrait de revenir à la composition initiale, dont l'ambition esthétique et monumentale était plus appropriée.
- La suppression du mobilier urbain aujourd'hui positionné malencontreusement dans l'axe central contribuera à une meilleure lisibilité de cet axe fondamental dans l'organisation urbaine et paysagère du campus.
- La suppression du stationnement devant le compartiment de pelouse serait la bienvenue.

E1 - PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE

PHOTOGRAPHIES



E2 - LE FIL D'ARIANE ET SES ABORDS (voir Fiche E02 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet ensemble est situé au nord de l'accès principal du campus. Il s'inscrit dans le périmètre délimité à l'ouest par le tripode A, au nord par un alignement de platanes ancien, antérieur au campus, à l'est par la bibliothèque universitaire. L'espace libre qui est traité en pelouse est structuré par une œuvre d'art, Le Fil d'Ariane, qui se veut être depuis son installation en 1973 un parcours sculptural. Celui-ci comporte un amphithéâtre, une ziggourat, et neuf petites sculpture (par Philolaos Tloupas dit Philolaos), un kiosque-corolle (Herni Guérin) et une fontaine (par Pierre Lèbe, aujourd'hui hors d'eau et transformée en rond-point bitumé !). C'est avant tout pour ses créateurs un cheminement piéton dans l'esprit du Land Art, ponctué d'aires de rencontres et de repos, reliant le restaurant universitaire au secteur d'habitations et à la bibliothèque. Le double alignement de platanes situé au nord est remarquable par la hauteur des houppiers et la régularité de la frondaison qui répond à celle du canal du Midi. Il borde une allée de desserte de bâtiments techniques dont le bureau du Service Général d'Entretien du site. La conservation de cette allée ancienne, de même que celle de certains vieux arbres (chênes), permet de traiter subtilement la limite du campus en l'inscrivant dans son environnement passé.

RECOMMANDATIONS



- Restaurer l'œuvre d'art, notamment le kiosque qui présente des traces d'oxydations et la fontaine que l'on ne perçoit plus.
- Des plantations à proximité du parking automobile devront être menées après réflexion afin de s'inscrire avec harmonie dans la composition actuelle.
- Le renouvellement des plantations périphériques devra se faire avec le même esprit de souplesse.

E2 - LE FIL D'ARIANE ET SES ABORDS

PHOTOGRAPHIES



E3 - LE MAIL ARRIÈRE (Y COMPRIS P12) (voir Fiche E03 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet espace est fait de plusieurs sous-ensembles paysagers. Il s'inscrit d'abord dans le prolongement de la grande perspective d'entrée à l'arrière du bâtiment d'administration, reprenant l'axe de l'ancien château de Bellevue et s'étendant visuellement jusqu'à la ligne de platanes bordant le canal du Midi. Mais au-delà du bâtiment des années 1960, le tapis vert a été bordé au sud d'un mail. Et cette pelouse est aujourd'hui matériellement coupée plus à l'est par une voie de communication en travaux, prolongée ensuite par un rond-point, auquel on aboutit d'une manière peu harmonieuse. Latéralement, un parking planté de catalpas, rares par leurs dimensions et formes libres, mérite d'être pris en compte.

Au nord toujours, entre l'amphithéâtre de chimie et les salles de travaux pratiques, les nouvelles plantations de savonniers selon des lignes parallèles discontinues présentent une typologie peu pertinente et sont à exclure de la composition générale.

RECOMMANDATIONS



- Le parking sous les catalpas devra être mieux géré. Sa disparition au bénéfice d'une pelouse en relation avec le tapis vert avoisinant serait la bienvenue.

E3 - LE MAIL ARRIÈRE (Y COMPRIS P1 2)

PHOTOGRAPHIES



E4 - PATIOS ET PORTIQUES DES MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE ET DE LA PHYSIQUE/AUTOMATIQUE (voir Fiche E04 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet ensemble situé à l'est de l'esplanade d'entrée est composé selon une trame rigoureusement orthogonale : les bâtiments y sont disposés en parallèles ou perpendiculairement les uns aux autres.

L'application du plan masse des années 1960 a ainsi permis d'installer entre les bâtiments types des vides ceinturés par le réseau des galeries de circulation piétonne extérieures. Ces sortes de cours ou patios ont mué au fil du temps en jardins plus ou moins spontanés. On y voit des sophoras, des muriers, des feuillus ou des conifères, isolés ou en bosquets. En périphérie, des parterres de pelouse, plantés, séparent cet ensemble des voies de desserte. Au sud, à proximité de l'amphithéâtre de langues, un petit bois a été préservé et des ruches y ont été installées.

RECOMMANDATIONS



- Maîtriser tout à fait à l'intérieur de ce périmètre le problème du stationnement sauvage, et repousser l'automobile à l'extérieur.
- Replanter certaines cours-patios dégradées et non replantées en raison de travaux récents de terrassement
- Les nouvelles plantations doivent s'inscrire dans le schéma initial pour éviter la création de ruptures paysagères perturbant la lecture du site.

E4 - PATIOS ET PORTIQUES DES MATHÉMATIQUES/INFORMATIQUE ET DE LA PHYSIQUE/AUTOMATIQUE

PHOTOGRAPHIES



E5 - MAIL DE L'INSA (voir Fiche E06 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet espace est situé au nord est du campus. Il apparaît comme une longue promenade linéaire traitée en tapis vert et bordée de deux contre-allées desservant d'un côté les amphithéâtres de l'INSA, de l'autre les bâtiments résidentiels. La présence d'arbres et d'arbustes où alternent les formes tiges ou en plumes, jalonnant cette promenade ou sur les parterres latéraux ou sur le tapis vert central, enrichit cet ensemble et contribue à créer un axe perspectif qui fédère les bâtiments latéraux. La diversité des essences, cèdres et pins isolés le long du bâti, feuillus en alignements (chênes préexistants à l'aménagement du campus) contribuent également à la qualité du lieu et rythment le parcours. Au nord-est, les frondaisons des arbres ponctuant les pelouses du secteur résidentiel répondent à cette composition et invitent à la découverte de cet espace « réservé ». Au nord, à l'arrière du bâtiment d'administration, à l'entrée de l'INSA, une allée de tilleuls prolonge elle-aussi la promenade.

RECOMMANDATIONS



- Conserver la simplicité de la composition et le contraste entre pleins et vides, entre lignes d'arbres et tapis verts.
- Eviter la plantation d'arbres ou l'implantation de mobilier allant à l'encontre de ce tracé régulateur ainsi que le surnombre qui risque de fermer à terme la perspective.
- Supprimer les arbres encore jeunes flanquant la sculpture et qui perturberont bientôt sa visibilité ainsi que celle de l'axe.

E5 - MAIL DE L'INSA

PHOTOGRAPHIES



E6 - PORTIQUE DE MÉDECINE (voir Fiche E07 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet ensemble est situé sur le campus de la faculté de médecine de l'autre côté de la route de Narbonne. Il est remarquable par la galerie qui monte par paliers successifs jusqu'aux bâtiments supérieurs dessinant sur la colline une sorte de promenade évoquant certains chemins de croix. D'abord étroite, la galerie s'élargit devenant alors partiellement couverte et forme presque des belvédères dominant le campus. Les bâtiments desservis par cette galerie sont séparés par des cours plantées sobrement, voire simplement gérées en pelouse. Dans la partie basse du campus, des tilleuls, sans doute contemporains, jalonnent la galerie filtrant ainsi les vues sur les parkings latéraux. L'ensemble ne semble pas avoir été altéré depuis sa création. Son entretien n'appelle pas de remarques particulière.

RECOMMANDATIONS



- Une réflexion sur les plantations ornant les cours ou accompagnant la galerie promenade pourrait être menée.